

Le vaccin est le meilleur moyen d'enrayer la recrudescence de cas

Rougeole - La maladie infectieuse connaît, en 2019, une recrudescence de cas en Suisse. Quels sont ses symptômes et comment s'en prémunir?

Comme l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et de nombreux autres pays, la Suisse vise l'élimination de la rougeole, soit l'absence de cas durant au moins douze mois. Pourtant, notre pays en a déjà enregistré 212 depuis le début de l'année (chiffres de la mi-octobre), soit huit fois plus que pour la même période l'année précédente. En 2019, deux personnes sont mortes des complications de cette maladie. «La Suisse fait partie des pays qui connaissent une recrudescence de cas», affirme Cathy Voide, médecin-adjointe à l'Institut central des hôpitaux dans le service des maladies infectieuses de l'Hôpital du Valais.

Selon l'OFSP (Office fédéral de la santé publique), 91% des cas dont le statut vaccinal était connu n'étaient pas ou insuffisamment vaccinés. «Le vaccin est la meilleure façon d'éviter la maladie, et surtout les complications qui sont à craindre, explique Cathy Voide. Il est nécessaire d'en recevoir deux doses - la seconde permet d'augmenter la réponse vaccinale - à un intervalle d'un mois. Le vaccin est efficace toute la vie durant.»

Comme un gros rhume

La maladie peut toucher toutes les tranches d'âge de la population et se présente au début comme un gros refroidissement. Elle se développe en deux phases. Les premiers symptômes apparaissent sept à huit jours après la contamination: fièvre, fatigue, douleurs abdominales, photosensibilité (sensibilité à la lumière), inflammation de la bouche, toux, rhume, maux de gorge. Deux à quatre jours plus tard, les symptômes s'intensifient et l'éruption cutanée débute au niveau du visage puis au reste du corps. Comme les premiers signes de la maladie sont peu caractéristiques, «les gens ignorent souvent qu'ils ont la rougeole au début de leur période de contagiosité». La maladie se propage alors d'autant plus facilement.

Le risque de contagion est d'autant plus élevé qu'une partie de la population reste susceptible de contracter le virus. «Toutes les personnes non immunes, c'est-à-dire qui n'ont pas développé la maladie ou qui ne sont pas vaccinées, sont à risque, affirme Cathy Voide. En ce qui concerne les complications, celles-ci sont plus fréquentes chez les nourrissons, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes dont les défenses immunitaires sont diminuées.»

Peut-on échapper à la contamination sans vaccin?

La rougeole se transmet par projection de micro-gouttelettes, lorsqu'une personne tousse ou éternue. C'est la maladie infectieuse la plus contagieuse, raison pour laquelle le vaccin est vivement recommandé: «L'alternative est d'éviter les gens infectés, qui sont cependant contagieux quatre jours avant l'apparition de l'éruption cutanée et quatre jours après, soit neuf jours au total, explique la doctoresse Voide. La contamination est ainsi possible même en faisant très attention.»

De graves complications

Leur nature est variée: pneumonie (dans environ 1 à 6% des cas), otite, ulcère de la cornée, kératite (inflammation de la cornée), myocardite (inflammation du muscle cardiaque), péricardite (inflammation du péricarde, le sac qui entoure le cœur) voire l'encéphalite (1 cas pour 1000) «qui entraîne un décès dans 15% des cas environ ou de fréquentes séquelles neurologiques».

Autre complication, moins connue mais particulièrement risquée pour les personnes ayant contracté la rougeole avant l'âge de 5 ans, la panencéphalite sclérosante subaiguë. «Ce type d'encéphalite se présente comme une maladie dégénérative du système nerveux central. Elle apparaît sept à dix ans après la rougeole. Son évolution est fatale.»

Et si j'ai été exposé?

La vaccination est donc le moyen le plus sûr d'éviter la rougeole. «Pour les gens non immuns en contact avec un cas, il est possible de se faire vacciner jusqu'à 72 h après le contact.» Ce vaccin post expositionnel, s'il est administré dans les temps, permet d'éviter la maladie. Si cela n'est pas possible ou refusé, il peut être demandé aux personnes potentiellement infectées de rester à domicile, le temps d'être sûr qu'elles n'ont pas contracté la rougeole. A noter qu'aujourd'hui, les cas à l'âge adulte sont heureusement rares en Valais, «grâce à une bonne couverture vaccinale», comme nous l'explique le professeur Nicolas Troillet, chef du Service des maladies infectieuses de l'Hôpital du Valais.

Plus d'infos sur la plateforme d'information sur les vaccinations: infovac.ch et sur le site de l'OFSP: www.bag.admin.ch

“Le vaccin, en deux doses, est efficace toute la vie durant.”

Dresse Cathy Voide, Médecin-adjointe du service des maladies infectieuses de l'hôpital du Valais



GETTY IMAGES/ISTOCKPHOTO

Pour être considéré comme immunisé face à la rougeole, il faut:

... deux doses de vaccin documentées;

... être né avant 1963;

... avoir eu une rougeole confirmée par le médecin (d'autres éruptions cutanées chez l'enfant peuvent avoir la même apparence sans être une rougeole pour autant)

ÊTES-VOUS À JOUR DANS VOS VACCINS?

On considère que l'élimination de la rougeole sur un territoire ne sera assurée que lorsque au moins 95% de la population sera immune pour la maladie. La vaccination telle qu'elle est proposée aujourd'hui se fait avec l'injection de deux doses dans un intervalle d'un mois. Les personnes qui ont reçu ces deux doses, celles ayant contracté une rougeole confirmée par un médecin et celles nées avant 1963 en Suisse sont considérées comme immunes. Toute personne qui n'est pas sûre de connaître son statut immunitaire pour la rougeole peut réaliser un test gratuit sur le site internet de l'OFSP (Office fédéral de la santé publique) à condition toutefois d'avoir son carnet de vaccination sous la main. Rendez-vous sur: stoprougeole-test-de-risque.ch/fr-ch/rougeole-test-de-risque.html

Le vaccin peut se faire en pharmacie

Le retour des frimas annonce le retour des maladies saisonnières. C'est le bon moment pour vous vacciner contre la grippe (cela est particulièrement recommandé pour les personnes âgées et les personnes au contact d'individus «à risque», comme les enseignants ou les infirmiers et aides-soignants). Il est possible de le faire en pharmacie, en Valais, dès l'âge de 16 ans. A noter qu'il est recommandé, pour les personnes présentant des maladies chroniques, de faire cette vaccination chez leur médecin. La liste des pharmacies valaisannes proposant cette offre est disponible sur pharmavalais.ch

© **Le Nouvelliste**